



Amortissement véhicule pro

Par **unette**, le **30/10/2020** à **20:47**

Bonjour

Je viens de créer un commerce et ai un véhicule utilitaire acheté juste avant sa création.

Le comptable m'a conseillé de le mettre en amortissement pour récup TVA.

Mais je ne comprends pas l'amortissement.

Je l'ai acheté 20000€ avec mon argent perso

et là je constate amortissement mensuel de 900€.

Ca veut dire que ça me prend 900€ sur mes bénéfices pour amortissement,

mais où vont ces 900€ je les perds ? ou c'est juste une ligne comptable, mais la somme est toujours là ?

Merci beaucoup pour vos réponses

Cdlt

Par **Visiteur**, le **30/10/2020** à **21:05**

Bonjour

C'est effectivement de l'écriture comptable. Je vous invite à lui demander une simulation du gain fiscal que vous retirerez de l'amortissement du véhicule, par réduction du résultat imposable.